



Communauté du Christ

LA MISSION DU CHRIST, NOTRE MISSION

Déclaration de la Première Présidence Les sacrements, COVID-19 et la distanciation sociale

Le 19 mars 2020

Pendant la pandémie du COVID-19, les membres de la prêtrise seront invités à administrer divers sacrements. En toutes circonstances, les membres de la prêtrise doivent respecter les consignes en matière de santé publique qui déclarent que les individus doivent pratiquer la « distanciation sociale » et éviter, autant que possible, les contacts personnels par lesquels l'infection se propage. Dans ces circonstances inhabituelles, la présidence propose des orientations relatives aux sacrements.

Sacrement de l'imposition des mains pour le malade

Dans de nombreux cas, il ne sera ni possible ni avisé pour les membres de la prêtrise de Melchisédech de mettre en œuvre tous les éléments du sacrement d'imposition des mains pour le malade, tels que l'onction avec de l'huile consacrée et l'imposition physique des mains sur le destinataire. Dans ces situations, à titre d'exception aux procédures normales, la présidence conseille d'offrir une prière spéciale pour le malade à une distance appropriée ou par téléphone ou par technologie virtuelle. Cela peut être fait avec l'assurance que, dans des circonstances exceptionnelles, de telles prières sont efficaces et que la grâce divine abonde par le ministère du Saint-Esprit.

La Présidence reconnaît que certains membres de la prêtrise peuvent choisir d'administrer le sacrement d'imposition des mains pour le malade en personne sous sa forme complète. Si tel est le cas, une attention sérieuse doit être accordée à toutes les directives données par les experts de la santé sur la distance de sécurité en étant physiquement proche ou en touchant une personne malade ou susceptible de l'être. De même, les membres de la prêtrise doivent être conscients qu'ils peuvent infecter les autres par leur présence ou leur contact, car l'un peut être porteur du virus sans avoir de symptômes. Il est primordial de respecter tous les protocoles de sécurité fournis par les experts de la santé pour empêcher la propagation du virus COVID-19.

Autres sacrements impliquant l'imposition des mains

Les autres sacrements impliquant l'imposition des mains ou des contacts personnels doivent être suspendus jusqu'à nouvel ordre, si possible. Les demandes d'exceptions individuelles pour d'autres sacrements doivent être adressées à l'apôtre du champ, qui consultera la Première Présidence avant toute réponse.

Distanciation sociale et sacrement de la Sainte Cène

Les lignes directrices pour servir le sacrement de la Sainte Cène lorsque les membres de la prêtrise et les destinataires se trouvent dans différents endroits ont été fournies à l'Eglise (<https://francais.cofchrist.org/common/cms/resources/Directive-Sainte-C%C3%A8ne-9-2019-FR.pdf>). Voir la section « Participation en ligne au sacrement de la Sainte-Cène » pour plus de détails.

Si le sacrement de la Sainte Cène est demandé par des personnes à la maison ou dans des établissements de santé, la présidence conseille aux membres de la prêtrise d'offrir la possibilité d'une expérience en ligne dans la mesure du possible. Si cette méthode n'est pas possible et que le membre de la prêtrise décide d'offrir le sacrement en personne, tous les efforts doivent être faits pour minimiser le risque d'infection pour toutes les personnes impliquées. N'oubliez pas que le virus peut se propager par un contact personnel étroit et par le passage d'objets entre les personnes.

Exceptions justifiées

Ces recommandations sont basées sur l'appel de l'Eglise à fournir une attention pastorale adaptée tout en protégeant les plus vulnérables. En outre, la présidence a considéré dans la prière Doctrine et Alliances 162:2d en cette période de crise sanitaire mondiale.

Vous avez déjà entendu qu'il fallait vous tourner vers les sacrements pour enrichir la vie spirituelle du corps. Ce n'est pas la forme du sacrement qui dispense la grâce mais la présence divine qui donne la vie. Soyez respectueux des traditions et sensibles envers les uns et les autres mais ne soyez pas indûment liés par les interprétations et les procédures qui ne correspondent plus aux besoins d'une Église mondiale. Pour de tels sujets, la direction viendra de ceux qui sont appelés à diriger.

La Présidence est reconnaissante envers les membres de la prêtrise qui assurent l'attention pastorale et le leadership du serviteur en cette période de besoin et de stress croissants. Nous apprécions profondément la combinaison de sagesse, de sensibilité spirituelle et de créativité qui se manifeste lorsque nous nous joignons à d'autres pour réduire la propagation du COVID-19 tout en continuant à offrir un ministère qui rend visible la *valeur de toutes les personnes* et les *bénédictions de la communauté*.

La Première Présidence